PV de la Commission Stratégie et Politique du 11 septembre 2018.

1. Approbation du PV du 25/06/18

2. Rapporteur du jour : Anne-Gaëlle HUBERT , SSM La Pioche

3. Bref retour de l'actualité : Décret - Cabinet Gréoli

- -Mme Demaret « a le plaisir de nous inviter à une séance d'information sur le décret des SSM » le 20 septembre. Espérons que cela ne perturbe pas la décision de travailler + en profondeur et avec un timing raisonnable...
- -Quid de la relance du groupe de fond initié par Colette Ligot ?
- -Démarches en justice par rapport aux frais (depuis 2011). Le processus prend du temps...mais avec l'espoir que ça aboutisse positivement et que ça fasse jurisprudence. Il semble que les lignes soient en train de bouger...
- 5 SSM de la Région de Charleroi se sont associés et ont introduit un dossier (contact avocat-cabinet ont été pris)
- -Il semble que, dans le décret, rien ne soit précisé par rapport aux données épidémios vs les données électroniques (via logiciel, comme Topaz, ...) A mettre en relation avec les réflexions sur le RGPD

4. Développement méthodologique de l'axe « Vigilance par rapport à l'actualité »

- -les infos arrivent par différents biais et on peut tous être vigilants (on n'a pas tous la même sensibilité) mais qu'en fait-on ? A qui les envoyer ? Qui centralise ?
- -il faudrait pouvoir recouper les infos, constituer des dossiers... Ce qui prend du temps... cela pourrait-il faire partie du travail d'un **chargé de com' ?...**
- -Mais surtout : comment y réagit-on ?
- -De là, découle une réflexion sur « <u>comment communiquer » dans les différents médias</u>? Communiquer sur <u>notre travail, nos valeurs, nos fondamentaux</u>. Différentes idées ont été évoquées telles que des capsules vidéos, un passage TV ou radio en profitant de notre « actualité » *(par exemple lors de la journée de la SM le 8/10 ou la journée inter-SSM carolos)*, une pièce de théâtre avec les patients, Le tout en restant évidemment cohérents avec nos valeurs & notre éthique

Cela semble un « pré-requis » indispensable.

- -En effet, au vu des (ré)actions du cabinet, il nous semble que notre travail est mal ou méconnu...
 - -dans le plan Wallon de prévention des SSM, on ne retrouve pas le fruit de notre travail de réflexion. 2 axes apparaissent : la SM en général et la prévention du suicide
 - -Plutôt que de renforcer les SSM, il semble que le choix du cabinet soit plutôt de donner des moyens supplémentaires à d'autres projets (comme les Maisons Médicales)
- -En outre, nos préoccupations (aussi légitimes soient-elles) restent assez « confidentielles... Rien ne transparaît au niveau de l'actualité... Ni en positif ni en négatif. Du coup, la population générale ne se rend pas compte de ce qu'il se passe. Une grande part ne connait même pas l'existence des SSM...

Il serait bon de faire connaître notre secteur en profitant de journées telles que celle de la santé mentale.

L'idée n'est pas de revendiquer ou de râler mais de communiquer sur notre travail d'une façon à la fois authentique/vraie/respectant nos valeurs mais aussi « sympa » et accessible. Il faudrait pour cela trouver chargé de communication. Le nom de Savatore Loria est évoqué... Le Crésam pourrait-il nous aider làdessus ? On pourrait peut-être les inviter à l'une de nos commissions...

Important de bien cibler à qui s'adressera notre communication ?

- a- à destination de nos dirigeants
- b- à destination du public général, des médias, ...

Mais aussi, quel en sera le but ?

Notre groupe s'accorde à dire que le but premier est NOTRE SURVIE (celle des SSM) ! Donc, en priorité, il faut cibler nos décideurs politiques, ce qui n'empêche pas de réaliser une communication tout public qui, in fine, aura des répercussions sur nos décideurs. (Ex : capsules sur notre pluridisciplinarité).

A ne pas négliger non plus : il semble que les études universitaires aient beaucoup de poids auprès de nos décideurs politiques...

5. Réactivation du groupe de travail « Décret » dans le nouveau contexte hors urgence en vue de la prochaine législature

On attend la réunion d'information du 20/09 et on voit pour la suite...

6. Divers

A. Médecin psychiatre en SSM

Quelques constats:

- -Pénurie grave de psychiatre! Entre autre liée à la question des quotas...et qui pourrait s'aggraver car beaucoup de candidats qui pourraient être bons en psy ne passent pas la barre de l'examen d'entrée (qui est très fort axé sur les maths et la physique)
- -fonction du psychiatre en SSM peu valorisée et peu attractive au niveau financier
- -Très peu...et très difficile de faire un assistanat en SSM... car, entre autres, qui dit assistant dit maître de stage...très difficile de répondre aux conditions... une des pistes évoquées serait de « mutualiser » le stage d'un assistant en psychiatrie qui travaillerait dans plusieurs SSM en collaboration avec les université/hôpitaux.

B. Jade devient Topaz VS Défi (Mr Piette)

Un groupe de travail réfléchit sur comment implanter le logiciel dans nos pratiques de SSM et qui puisse tenir compte de nos réalités actuelles et être évolutif.

Beaucoup de retours négatifs du programme « défi ». Un Mr Piette « sensationnel » et plein de bonne volonté... mais un programme qui « bug » tout le temps.... (NB : 150€/mois)

Topaz semble être la « meilleure solution », même si, à l'heure actuelle, on ne peut qu'imaginer car la démo est celle des plannings familiaux. (NB : 1500€/an par site, quel que soit le nombre de portes)

Prochaines rencontres: le jeudi 18/10/18 de 14h à 16h

le mardi 4/12/18 de 14h à 16h